



Ministère de l'Intérieur

Le 17 octobre 2018

Communiqué de presse

Le parquet de Paris a ouvert ce matin une enquête pour "menaces ou actes d'intimidation contre l'autorité judiciaire" et "violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique", à la suite des incidents qui se sont produits hier lors des perquisitions menées notamment au siège de la France insoumise dans le cadre de deux enquêtes préliminaires pour détournement de fonds publics et financement illicite de parti politique.

S'il n'appartient pas aux membres du Gouvernement de commenter une procédure judiciaire en cours, Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur condamne et condamnera toujours fermement les violences commises à l'encontre de magistrats et de fonctionnaires de police, dans le cadre de leurs missions.

Il appartiendra à l'autorité judiciaire, et à elle seule, de déterminer les responsabilités éventuelles.

Le Ministre de l'Intérieur tient par ailleurs à réaffirmer son entier soutien et sa totale confiance aux fonctionnaires de police concernés alors qu'ils agissaient dans le respect du droit, sous l'autorité du procureur de Paris et après autorisation expresse du juge des libertés et de la détention, comme l'a rappelé le Premier Ministre aux Questions d'actualité au gouvernement.

Service de presse de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr